Fiche TECHNIQUE

Scapa 9152

Ruban adhésif papier - 80°C

DESCRIPTION

Scapa 9152 est un papier semi crêpé d'une épaisseur totale de 0,12mm, enduit d'un adhésif caoutchouc solvant, recommandé pour toutes les applications de masquage jusqu'à 80°C.

CARACTERISTIQUES

- Ruban de masquage pour la réparation automobile résistant à court terme au passage en étuve
- Ruban de maintien permanent des branches optionnelles en Automobile
- Maintien temporaire de faisceaux électriques automobiles
- Bordage de dos de carnet et de dossiers
- Convient à toutes applications générales de fixation, de maintien et de masquage jusqu'à 80ºC (utilisation en intérieur)

AVANTAGES

- S'enlève proprement
- Déroulement facile
- Conformable
- Excellent pouvoir adhésif
- Bonne résistance au cisaillement et bon pouvoir de maintien
- Résistant aux produits chimiques, laques et solvants
- Résistant au passage en étuve
- Tenue en température en continu : +80°C. pour les applications de masquage
- Conforme aux directives européennes 2000/53/CE pour le recyclage des véhicules en fin de vie (ne contient pas de métaux lourds) et 2002/95/CE (RoHS)
- Température d'utilisation entre -40°C et +85°C sur faisceau selon les spécifications des équipementiers automobiles

Cette fiche technique n'est fournie qu'à titre indicatif par Scapa. Le contenu de cette fiche technique est considéré comme fiable mais son exactitude n'est pas garantie. Les résultats présentés dans cette fiche technique peuvent ne pas être pertinents pour tous les utilisateurs du produit et il est de la responsabilité de l'utilisateur de déterminer l'adéquation du produit à l'usage prévu. Scapa décline expressément toute garantie expresse ou implicite, y compris au niveau de la qualité marchande et de l'adéquation à un usage particulier, dans toute la mesure permise par la loi et n'accepte aucune responsabilité (directe, indirecte ou consécutive) résultant de l'utilisation du produit ou de l'utilisation de la fiche technique. Scapa n'exclut pas sa responsabilité en cas de décès ou de blessures résultant de sa négligence ou d'une fraude. Scapa désigne Scapa Group plc et de ses filiales.

PROPRIÉTÉS TECHNIQUES

Propriétés Techniques	Valeur Nominale	Unité	Méthode d'essai
Épaisseur totale	0,12	mm	AFERA 5006 EN 1942 (2003)
Résistance à la rupture	32	N/cm	AFERA 5004 EN 14410
Allongement à la rupture	10	%	AFERA 5004 EN 14410
Peel Adhesion to Backing (after 1 minute)	3.5	N/cm	AFERA 5001 EN 1939 (2003)

PRÉSENTATION STANDARD

- Couleurs: Noir
- Axe / Mandrin: mandrin en carton de 76 mm portant la marque Scapa
- Conditionnement: Accordéon
- Longueur du rouleau: 50 mètres
- Largeur du rouleau: 3, 6, 9, 12, 19, 25, 30, 38 et 50 mm

RECOMMANDATIONS

Les rouleaux doivent être stockés à plat, dans leur emballage d'origine, à l'abri des poussières, de la lumière, de l'humidité et des émanations de solvant, à une température comprise entre +10°C et +30°C.

Dans ces conditions, la durée de stockage des rouleaux dans un climat tempéré ne doit pas dépasser 6 mois. Les surfaces doivent être propres, sèches, exemptes de poussière, de graisse, d'huile ou de tout autre contaminant.

Les rubans de masquage Scapa ne conviennent pas à une exposition extérieure et ne doivent pas être exposés longtemps à la lumière car il serait difficile de les enlever. Ils s'enlèvent proprement mais cela peut varier en fonction des types de surface, laques, primaires et peintures ainsi que de la température de la surface. Pour de meilleurs résultats, enlever le ruban aussitôt après l'application des peintures en le tirant lentement avec un angle de 90°à une vitesse constante.

Cette fiche technique n'est fournie qu'à titre indicatif par Scapa. Le contenu de cette fiche technique est considéré comme fiable mais son exactitude n'est pas garantie. Les résultats présentés dans cette fiche technique peuvent ne pas être pertinents pour tous les utilisateurs du produit et il est de la responsabilité de l'utilisateur de déterminer l'adéquation du produit à l'usage prévu. Scapa décline expressément toute garantie expresse ou implicite, y compris au niveau de la qualité marchande et de l'adéquation à un usage particulier, dans toute la mesure permise par la loi et n'accepte aucune responsabilité (directe, indirecte ou consécutive) résultant de l'utilisation du produit ou de l'utilisation de la fiche technique. Scapa n'exclut pas sa responsabilité en cas de décès ou de blessures résultant de sa négligence ou d'une fraude. Scapa désigne Scapa Group plc et de ses filiales.